



Association de Défense des Riverains de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Cette convocation vaut seconde convocation dans le cas où le quorum n'est pas atteint pour l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 11 avril 2019 ainsi que pour l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE subséquente.

Nous nous battons tous les jours pour vous contre le bruit et la pollution engendrée par les activités de l'aéroport. **Venez nous soutenir !**

Réunion publique :
Quels risques pour les riverains de Bâle-Mulhouse ?

Jeudi 11 avril 2019, à 19h30

au Foyer Saint-Charles, 20 Rue de l'Église, Saint-Louis Bourgfelden

L'ADRA analyse les conséquences du développement de l'aéroport sur le plan environnemental (bruit et pollution atmosphérique), sanitaire et immobilier et exposera les moyens d'action contre les nuisances.

La réunion sera suivie de l'Assemblée Générale.

A) Convocation à l'Assemblée Générale ORDINAIRE

Ordre du jour de l'AG Ordinaire :

1. Ouverture et approbation du Compte Rendu de l'AG 2018
2. Rapport moral et rapport d'activité
3. Rapport financier, quitus
4. Clôture de l'AG ordinaire

B) Convocation à l'Assemblée Générale EXTRAORDINAIRE

Pour donner à l'ADRA les moyens de mieux vous défendre, le Comité Directeur propose une révision des statuts. Veuillez prendre connaissance des modifications avant de participer au vote.

Ordre du jour de l'AG Extraordinaire :

1. Adoption des statuts modifiés
2. Clôture de l'AG extraordinaire

C) Convocation à l'Assemblée Générale ORDINAIRE

Ordre du jour de l'AG Ordinaire (suite):

5. Election des membres du comité 2019
6. Actions prévues en 2019
7. Cotisation 2019, Budget 2019 et désignation des réviseurs aux comptes
8. La parole aux invités
9. Clôture de l'AG suivie du **Verre de l'amitié**

Les [nouveaux statuts](#) et le [Compte Rendu de l'AG 2018](#) sont consultables sur notre site Internet. Nous rappelons que pour voter à l'AG, il faut être membre à jour de cotisation. Pour approuver les changements de statuts, il faut la présence de la moitié des adhérents. Et enfin, les candidats à l'élection au Comité de l'ADRA veulent bien se faire connaître 15 jours avant l'AG.

Bruno Wollenschneider – Président

Saint-Louis le 1er mars 2019